

DIRECTION DU DROIT
INTERNATIONAL PUBLIC

Berne, le 24 août 1993

VJP/HES

Note de dossier

**Entretien avec l'ambassadeur Friedrich Moser (M) - Guatémala,
le 19 août 1993**

Le Guatemala est l'un des pays d'Amérique latine où les droits de l'homme sont le plus communément bafoués. La composition socio-culturelle de la population explique les difficultés que connaît ce pays sur le chemin de la démocratie. Trente familles (dont 8 se targuent de descendre des conquérants) "blanches" (représentant 3 à 5 % de la population) se sont partagé le pays; 30 - 35 % de métis font face à 60 % d'indigènes, ceux-ci se méfiant plus encore de ceux-là que de l'oligarchie. Or la situation de l'armée reproduit ces clivages; il y a donc convergence d'intérêts entre l'oligarchie, qui souhaite que rien ne change, et l'armée. Cette situation engendre des violations des droits de l'homme tant pour ce qui touche aux droits civils et politiques (il n'y a aucun député indien au Parlement et 3 métis sur 112 députés) que sociaux (paupérisation des populations indiennes, différences socio-économiques inacceptables). Le Guatemala présente un visage qui n'a pas évolué, ou si peu, depuis le temps de la colonie.

Si l'oligarchie et l'armée comptent que la grande masse des Indiens ne se révoltera pas, en revanche tout militant des ddh, tout syndicaliste, tout opposant politique apparaît comme un personnage dangereux, en ce sens que son action est susceptible de remettre en question, ne serait-ce que dans une infime mesure, un ordre social qui, même dans son contexte latino-américain, fait figure d'anachronisme.

La réinstallation des réfugiés aura valeur de test quant à la sincérité des intentions du Gouvernement guatémaltèque. Certes, compte tenu de ce qui précède, il faut bien comprendre que le nouveau président Ramiro de León Carpio (ancien procureur des ddh) ne pourra pas à lui seul opérer la mue sociale et politique que requiert le Guatemala. M dit le plus grand bien de son successeur, Jorge Mario Garcia Laguardia, nouveau procureur des ddh.

De nombreuses organisations suisses d'aide humanitaire (HEKS, Caritas, Terre des Hommes, Sentinelles, MSF-Suisse, Helvetas) sont actives au Guatemala. L'ambassade a développé des contacts avec elles et va s'efforcer de les renforcer. Un sujet d'inquiétude pourtant, avec HEKS, mais qui touche plus à une question d'aide humanitaire que de ddh; engagée dans un projet d'aide aux réfugiés qui rentrent au pays (projet du Polygone 14), HEKS a semble-t-il l'intention de leur fournir du lait en poudre et des nourritures vitaminées, toutes choses qui ne font pas partie du régime alimentaire de ces populations !



Abordant la question de l'impunité dont jouissent des personnes ayant violé des ddh, M ajoute aux explications habituelles (manque de volonté des autorités politiques, faiblesse de l'appareil judiciaire) une raison qui mérite considération: les insuffisances de l'instruction. Celle-ci se fonde presque exclusivement sur le recueil de témoignages, méthode qui a certes ses vertus, mais cause problème dans un pays où l'intimidation règne. Il s'avère nécessaire d'aider les juges instructeurs guatémaltèques à diversifier leurs méthodes et de les former aux techniques d'investigation scientifiques. Selon M, l'Institut suisse de police (Neuchâtel), approché, se serait récusé, pour avoir fait des expériences peu satisfaisantes avec d'autres stagiaires. J'ai demandé à M si l'on avait songé à l'Institut de police scientifique (Uni de Lausanne) dont le mandat me semble mieux correspondre aux besoins de la justice guatémaltèque. Il apparaît que tel n'a pas été le cas. M me répète enfin que le procureur général de la République lui a fait part de son grand intérêt à recevoir une aide en cette matière.

Section des droits de l'homme



(J.-P. Villard)

Copie:

- Div. pol. II
- DDA, Section Amérique latine
- DDA, Div. aide humanitaire
- KT/DW/BWE/HEC
- VY/SHR/MOH/PAC/GMA/VJP